

Procès-verbal n°25 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 3 Février 2022
À :	14h00 – au siège du District
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	MM Patrick AURILLON, Jean-Pierre RIEU, Claude LUGUEL
Excusée :	Mme Cendrine MENUJER,

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 24 de la réunion du 27 Janvier 2022

REPROGRAMMATION – COVID

DEPT 1

Match N°23558332

La rencontre BEUCAIRE ST 2/ ST GILLES AEC initialement prévue le 16.01.22 est reprogrammée au **Dimanche 27.02.22 à 15h00**, complexe sportif Lamouroux. (5 cas covid Beaucaire)

DEPT 3 Poule B

Match N°23559467

La rencontre LE VIGAN / QUISSAC GC initialement prévue le 30.01.22 est reprogrammée au **Dimanche 20.02.22 à 15h00**, stade municipal du Vigan. (4 cas covid Beaucaire)

FORFAIT SIMPLE

DEPT 4 Poule B

N° 23560433 CENDRAS AS 2 / BOISSET GAUJAC du 06.02.22

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 31.01.22, le club de BOISSET GAUJAC (560833) est suspendu administrativement jusqu'à régularisation de sa situation.

La rencontre N° 23560433 CENDRAS AS 2 / BOISSET GAUJAC du 06.02.22 est annulée
BOISSET GAUJAC battu par forfait, moins 1 point au classement.

FORFAIT GENERAL

DEPT 4 Poule C

Suite à 3 forfaits en championnat

- Le 3.10.21 contre EFC PT ST ESPRIT
- Le 28.11.21 contre BAGNOLS
- Le 30.01.22 contre ALTUMA

La Commission prononce le Forfait Général de ST PAULET AS 2

Les buts pour ou contre et les points acquis lors de tous les matchs joués restent acquis.



Les matchs non encore disputés sont gagnés au club adverse sur le score de 3 à 0 (application Art 82 des RG)

COUPE GARD LOZERE

Suite au tirage effectué le 3 février 2022 au siège du District, par Mr Claude BOUILLET (CTA) et Mr Teddy GRAS (responsable administratif)

Les 1/8^{ème} de finale ont donné lieu aux rencontres suivantes voir planning de journée du 27.02.22, site du District. Ces rencontres se dérouleront le **Dimanche 27 Février à 14h30** sur le terrain du 1^{er} nommé avec tirs au but à la fin du temps réglementaire s'il y a lieu.

COUPE ANDRE GRANIER

Suite au tirage effectué le 3 février 2022 au siège du District, par Mr Claude BOUILLET (CTA) et Mr Teddy GRAS (responsable administratif)

Les 1/8^{ème} de finale ont donné lieu aux rencontres suivantes voir planning de journée du 27.02.22, site du District. Ces rencontres se dérouleront le **Dimanche 27 Février à 14h30** sur le terrain du 1^{er} nommé avec tirs au but à la fin du temps réglementaire s'il y a lieu.

HOMOLOGATIONS

DEPT 3 Poule C

Match N° 23780861

ST GILLES AEC 2 / OL GAUJAC du 16.01.22

St Gilles AEC battu par pénalité

Moins 1 point au classement

DEPT 4 Poule C

Match N° 23780408

ARAMON 1 / ST PAULET AS 2 du 16.01.22

AS St Paulet battu par pénalité

Moins 1 point au classement

DEPT 4 Poule E

Match N° 23805069

BELLEGARDE 2 / VAUVERT FC du 23.01.22

OC Bellegarde battu par pénalité

Moins 1 point au classement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menudier

